

Récits de vie des Coréens du Japon (Coréens *zainichi*)

Difficultés de transmission. Quel
rôle pour les écrivains ?

Aki Yoshida

Les Coréens du Japon (Coréens *zainichi* ¹) représentaient, jusqu'en 2007, la population étrangère la plus importante en nombre au Japon ². C'est sans doute encore le cas aujourd'hui si l'on y ajoute ceux qui ont obtenu la nationalité japonaise mais qui restent impliqués dans la vie de leur communauté d'origine. Des écrivains *zainichi* commencent à publier, dans les années 1940, des œuvres décrivant la vie de ces Coréens, notamment par le récit de vie qui était utilisé à la fois comme motif mais aussi comme méthode d'écriture. Ces auteurs mettaient en avant leur propre histoire mise en relation avec celle de leurs parents ou celle de tiers. Notre article s'intéresse à

ces écrits.

L'immigration des Coréens commence de manière soutenue dès le début de la colonisation de la Corée par le Japon (1905) mais elle s'intensifie pendant la Deuxième Guerre mondiale ³. Dans la période de l'après-guerre, diverses organisations de Coréens, comme par exemple la Ligue des Coréens au Japon (Zai nippon chōsen jin renmei 在日本朝鮮人連盟 ou Chōren/Chongryun 朝連) ou la Ligue des jeunes Coréens pour la fondation de la Corée (Chōsen kenkoku sokushin seinen dōmei 朝鮮建国促進青年同盟 ou Kensei 建青) — qui deviendra le Groupement des Coréens au Japon (Zai nippon daikan kyoryū min dan 在日本大韓居留民団 ou Mindan 民団), ont été créées au Japon pour préparer le rapatriement des ressortissants coréens, mais aussi pour les soutenir durant leur vie au Japon. Cet aspect collectif a longtemps été mis en avant par les médias lorsqu'ils évoquaient cette population. Comme exemple d'évènements largement relayés, nous pouvons citer la lutte contre la fermeture des écoles coréennes à la fin des années 1940 ⁴, les mouvements de soutien pour le rapatriement des Coréens à la fin des années 1950 et 1960 vers la Corée du Nord ⁵, ou encore, les mouvements de refus du recueil des empreintes digitales sur les titres de séjour durant les années 1980 ⁶. Dans ces représentations, l'histoire individuelle des Coréens était rarement prise en compte.

Si des chercheurs engagés pour la cause des Coréens du Japon ont, dès les années 1960, commencé à rassembler des témoignages des Coréens amenés de force au Japon pour les travaux des mines durant la Deuxième Guerre mondiale, par exemple, c'était dans le but d'éclairer la situation historique et de déterminer l'implication de l'État japonais dans celle-ci ⁷. Ce n'est que depuis les années 1990 que

les chercheurs en sociologie, sociolinguistique ou histoire s'intéressent aux récits de vie des Coréens du Japon par leurs méthodologies respectives ⁸. Plus tard, des projets ont été lancés pour partager les histoires des Coréens avec un public plus large. L'ouvrage *Mémoire des Coréens zainichi de la première génération* (Zainichi issei no kioku 在日1世の記憶), publié en 2008 dans une collection de sciences sociales au format poche à destination du grand public, en est un exemple. Dans sa préface, nous pouvons lire les mots suivants, exprimant clairement la volonté d'intégrer l'histoire des Coréens *zainichi* dans l'histoire contemporaine du Japon, voire dans celle de l'Asie de l'Est :

« Ils sont certes issus d'une « minorité ethnique » et de ce fait, il est sans doute normal de ne pas bien connaître leur histoire ni leur mentalité. D'une certaine manière, il serait même possible de dire qu'ils sont l'« écume de l'Histoire » censée disparaître au fur et à mesure et que leurs descendants perdront un jour toutes marques distinctives et s'intégreront dans l'histoire nationale du Japon.

Mais est-ce vrai ? Du fait qu'ils sont issus d'une minorité et qu'ils n'ont pas de pouvoir, faut-il les laisser dans la marge ou dans le « ghetto » de l'historiographie ? Non, en aucun cas. Parce que la réalité et la sincérité de l'histoire résident souvent dans les détails. Dans la vie des Coréens du Japon de la première génération qui enjambe le Japon et la Corée, sont gravées les ombres d'une « époque extrême » de l'Asie de l'Est du vingtième siècle ⁹.

Extrait dans sa version originale

なるほど、彼らは、「民族的少数者」であり、そのようなマイノリティの歴史やその心性について仔細に知らなくても決して不思議ではないかもしれない。またあえて言えば、彼らは、消えていくべき「歴史のあぶく」のような存在であり、その末裔もいつかはその「異邦人」の痕跡をかき消し、日本史としての国民の歴史の中に交じり合っていくはずだという、シニカルな見方も成り立つかもしれない

だが果たしてそうか。少数者であるから。非力であるから。そのような人々は、歴史学の境界か「ゲッター」の中に押し込めておくべき存在なのだろうか。いや決してそうではないはずだ。なぜなら、歴史の真実さや誠実さは、細部に宿ることがあるからだ。すなわち、朝鮮と日本をまたぐ彼ら在日一世たちの生涯には、二十世紀東アジアの「極端な時代」の陰影がしっかりと刻み込まれているのである。

Cet ouvrage réunissant 52 témoignages est le fruit de cinq ans de travail. Le projet a été lancé en 2003 par Kang Sang-jung et Oguma Eiji, politologue *zainichi* et sociologue japonais, dans la crainte de voir disparaître les témoins appartenant à la première génération. Beaucoup d'entre eux ne maîtrisant pas le langage écrit, japonais ou coréen, ils ne pouvaient pas laisser de témoignages écrits.

Alors que ces initiatives académiques ont été prises tardivement, les travaux de précurseurs ont été menés par des écrivains qui ont consigné les parcours pluriels des Coréens du Japon dès les années 1940 et 1950. Bien qu'ils soient intégrés dans des œuvres de fiction en tant que motifs littéraires, ces récits donnent à entendre une population dont la voix n'était représentée par aucune instance politique au sein de la société japonaise. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons spécifiquement au travail de l'écrivain Kim Tal-su 金達寿 (1920-1997), pleinement conscient de son rôle de porte-parole. Nous examinerons à travers une sélection de textes, le type de récits qu'il propose aux lecteurs et la manière dont il les présente.

Kim Tal-su — écrivain porte-parole des Coréens *zainichi*

Kim Tal-su est l'un des premiers écrivains *zainichi* ayant obtenu une large reconnaissance publique au Japon. Il publie en 1975 deux compilations de textes intitulées *Roman : histoire des Coréens du Japon* (Shōsetsu zainichi chōsenjin shi 小説在日朝鮮人史). Comme leur titre l'indique, il s'agit de divers textes publiés depuis les années 1940 et décrivant la vie des Coréens du Japon. Certains d'entre eux sont des récits de la vie du narrateur-auteur, d'autres, les récits de tiers qui ont été confiés à l'écrivain, tous écrits sous la forme de fictions.

Né en Corée, Kim Tal-su arrive au Japon à l'âge de huit ans pour rejoindre ses parents qui s'y étaient installés quelques années plus tôt. Au Japon, il va à l'école du soir alors qu'il commence à travailler, dès son plus jeune âge, pour aider sa famille. Tout en étant ferrailleur, il réussit à intégrer l'université de Nippon où il suit d'abord un cursus de littérature puis celui de création littéraire. En 1941, il rejoint le journal régional de Kanagawa et travaille comme journaliste. Durant sa jeunesse, il se lance dans l'écriture de nouvelles qu'il présente dans des revues d'étudiants ou dans celles d'amateurs de littérature ¹⁰. Ce bref parcours nous montre qu'il a évolué, dans sa jeunesse, entre deux mondes : celui des prolétaires, dans lequel il a côtoyé des travailleurs coréens et japonais, et le monde intellectuel. Sa vie personnelle restait ancrée au sein des quartiers coréens. Il avait donc à la fois

matière à écrire et la capacité d'écrire.

Sa carrière d'écrivain débute réellement dans l'après-guerre. Tout en s'impliquant dans la fondation de diverses structures associatives de Coréens du Japon, dont la Ligue des Coréens du Japon fondée en octobre 1945, il crée une revue généraliste en langue japonaise intitulée *Corée démocratique* (Minshu chōsen 民主朝鮮) pour s'adresser aussi bien aux lecteurs japonais qu'aux lecteurs coréens, un public restreint d'intellectuels et issu de la jeunesse ayant bénéficié d'une éducation japonaise. La revue, une des rares publiées au Japon dans la période de l'immédiate après-guerre, connaît le succès. Les romans qu'il y publie lui permettent de se faire connaître sur la scène littéraire japonaise. Intégré pleinement dans le monde littéraire et intellectuel du Japon, il devient la figure des Coréens *zainichi* dont la voix porte grâce à ses diverses publications dans la presse. Durant les vingt premières années de sa carrière d'écrivain, il publie plusieurs nouvelles qui mettent en scène des Coréens qu'il a connus durant sa vie. Écrire leurs histoires répondra à sa motivation première de mieux faire connaître les Coréens aux Japonais. Dans cet article, nous abordons « Une mère et ses deux fils (Haha to futari no musuko 母と二人の息子) » (1954) ainsi que « Le titre de séjour que je laisse au Japon (Nihon ni nokosu tōrokushō 日本に残す登録証) » (1959) qui répondent d'une manière différente à ce rôle de porte-parole que l'écrivain s'est engagé à tenir.

L'histoire d'une mère, l'histoire d'une Coréenne

« Une mère et ses deux fils » est un roman autobiographique basé sur les expériences de l'écrivain lui-même. Tout en plaçant au centre du récit le protagoniste-narrateur, un Coréen *zainichi* d'une quarantaine d'années, le roman présente plus précisément l'histoire de sa mère. Débutant par le souvenir le plus ancien que ce dernier a d'elle, le récit est organisé en fonction des moments forts qu'il a vécu en sa compagnie.

Alors que le protagoniste a cinq ans, sa mère part pour le Japon avec son père, son grand frère et sa petite sœur, le protagoniste étant laissé chez sa grand-mère avec son petit frère. Après la mort du père au Japon et celle du petit frère resté en Corée, la mère se débrouille seule et réussit à faire venir son fils au Japon, cinq ans après leur départ.

Le souvenir que Tong-sun a conservé de sa mère avant son départ du pays provient d'une soirée où celle-ci avait été frappée par son père et traînée dans le couloir par ses magnifiques cheveux noirs.

[...]

C'est tout ce dont il se rappelle de sa mère au pays. Il garde aussi l'image de ses joues rouges passant de temps à autre dans son champ de vision et le souvenir des querelles conjugales incessantes, mais tous cela reste flou. C'est étrange, alors qu'il a vécu au pays avec elle les cinq premières années de sa vie. Le mode de vie de l'époque pourrait peut-être l'expliquer.

Comme elle était une femme, elle ne sortait que très peu voir des gens à l'extérieur de la maison, mais en fait c'était pareil à l'intérieur, elle côtoyait peu sa famille ¹¹.

Extrait dans sa version originale

東淳の、故郷にあったときの母の印象は、ある夜大庁（廊下）で、父にそのたっぷりとした黒髪を引きずりまわされて殴られ、蹴られる姿である。

[...]

彼のいま思いおこす、故郷での母にたいする印象はこれだけである。何かの時にふいとみたというような赤い片頬や、それからおまたひっきりなしにあったと思われるその他の夫婦げんかの印象もあるにはあるが、それらはぼうとかすんでいて、さだかではない。東淳は五歳までも母と故郷でくらしていながら、考えて見ると不思議なことに思えるが、それは、当時の生活にも原因があるようである。

女である母は、外へでて人と顔をあわせることはもちろんのこと、家のなかで家族とさえも、よく顔をあわせることはあまりなかったのである。

Le narrateur précise dès le début la partialité de son point de vue en

se justifiant par la distance qu'il y avait entre lui et sa mère, du fait de la séparation, mais, également, en raison du manque de contact avec elle dès sa prime jeunesse. Par la suite du récit, il met l'accent sur les difficultés de vivre et la violence que sa mère a subi en raison à la fois de son statut de femme mais aussi de celui de migrante. L'auteur reconstitue des scènes avec le point de vue du jeune garçon qu'il était pour transmettre le sentiment qu'il éprouvait à l'époque en y juxtaposant des commentaires sur la situation et le statut des femmes coréennes avec son point de vue d'adulte.

Ce choix narratif laisse certains éléments de la vie de la mère non élucidés, laissés sous la forme de conjectures du narrateur-personnage. Le va-et-vient entre l'évènement de l'époque et son interprétation au présent de la narration ponctue le récit, comme s'il complétait l'absence de discours intérieur de la mère pouvant éclairer chaque situation.



Sa mère s'occupait de la cuisine du campement des Coréens travaillant au chantier de construction, adossé au terrain de modernisation de Magome. Elle ramenait à la maison des restes de riz ou de légumes marinés en les portant sur sa tête. Tong-sun a appris le japonais avec sa petite sœur qui avait déjà sept ans et allait aux cours du soir de l'école primaire de la ville d'Ōi tout en travaillant au ramassage : il a appris d'elle également à récupérer des bouteilles de soda jetées aux pieds des bancs du parc Senzoku ike ¹².

Extrait dans sa version originale

母は、馬込の整理工事場にあった朝鮮人飯場へ炊事の手伝いにかよって、そこでもらった飯や漬物を頭にのせてもってきたりしていた。東淳は七つになっていた妹の星喜に日本語をおしえられ、どうじにおしえられた洗足池公園のベンチのそばなどに飲みすてであるサイダーの空壺拾いから始めて、屑拾いをしながら、大井町の夜間小学校にかよっていた。

[...]

C'est à partir de ce moment-là que sa mère a commencé à boire. On devait la faire boire aussi au campement du chantier de construction, elle rentrait parfois ivre. En portant Tong-sun et Song-hui sous ses bras, elle pleurait. Souvent, elle répétait cette phrase « Aigo, quel destin ! » tout en pleurant 13.

Extrait dans sa version originale

母が酒を飲みはじめるようになったのは、このころからであった。飯場などで飲まされるらしく、時には酔っぱらってきて、東淳と星喜とを小脇に一人ずつ抱え込んだのは、大声をあげていつまでも泣いた。「アイゴ、ネエ パルチャヤ（私の運命よ）」といって泣くのが常であった。

Contrairement à l'immobilité de la mère au début du récit, alors qu'elle subit des violences au sein du foyer, sa mobilité et sa capacité à trouver travail et logement pour sa famille se démarquent lorsque le récit décrit sa vie au Japon. Cela reflète une nouvelle situation à laquelle elle a été contrainte de s'adapter : mère seule élevant ses enfants au Japon où elle est considérée comme étrangère malgré son statut de ressortissante des colonies japonaises. Lorsque le jeune protagoniste rejoint sa famille au Japon, c'est la fin des années 1930. La population coréenne au Japon continue à augmenter constamment et la disparité entre la population masculine et féminine s'équilibre

au fur et à mesure : en 1930, parmi 142 607 Coréens, 35 % sont des femmes. Ce chiffre passe à 43,39 % en 1939, avant de baisser légèrement ¹⁴. Si la plupart des femmes vivent en couple, elles doivent souvent aider leur mari à faire vivre la famille. Dans le cas de la mère de notre protagoniste, la situation était encore plus critique, le père étant décédé d'une maladie. Elle ne pouvait pas rester inactive face aux difficultés et devait gagner sa vie. Le narrateur insiste sur le fait qu'elle savait toujours maintenir la famille à flot en se débrouillant pour trouver du travail : en tant que cuisinière dans une usine de textile ou dans un camp de construction dont les ouvriers sont majoritairement des Coréens, ou encore comme trieuse des déchets recyclables dans une petite usine par exemple. C'est en cela qu'elle diffère de l'image des mères que d'autres écrivains vont proposer dans leurs écrits ¹⁵. La mère que Kim met en avant est certes dévouée à ses enfants mais elle sait également ouvrir de nouvelles voies à chaque fois que la nécessité se présente.

« Sa mère continuait à travailler en fredonnant « Je tiendrai le coup jusqu'à ce que Tong-sun termine ses "études universitaires" ». Elle ne savait pas qu'elle continuerait à se faire du souci à cause de lui, même après la fin de ses « études », mais elle s'impliquait dans le travail de tri du verre sans se soucier d'abîmer ses mains. Ses cheveux qui étaient noirs et abondants se sont clairsemés et sont devenus grisâtres.

Tong-sun a ainsi terminé ses études et il est devenu journaliste dans un journal régional de la ville de Y où ils vivaient. Il s'est marié avec une fille qui habitait à côté de chez eux et a loué une maison au bord de la mer, à deux pâtés de maisons de chez son grand frère. Ainsi, il était devenu indépendant de son aîné.

Sa mère a emménagé avec le « vieux » à côté de la montagne et cultivait des champs. Comment a-t-elle réussi à louer toute seule sa maison et les champs sans demander l'aide de personne, alors qu'elle parlait mal japonais ? C'est un mystère.

Lors de la famine, durant la terrible guerre et l'après-guerre, le fait qu'elle ait des champs l'avait encore... [aidée]. En tout cas, elle a ouvert chemin après chemin pour ses enfants 16.

Extrait dans sa version originale

母は「東淳が『大学』をでるまでは――」とそれを歌のように口ずさみながら、働きつづけていた。彼がその「大学」をでたところで、母は今度は東淳によって苦しめられることになるのであったが、彼女は硝子屑をえりわけるために、手を傷だらけにして働いた。そのたっぷりとした黒髪もいつの間にかうすれて少なくなり、白いものがまじりはじめていた。

東淳はそうして学校をでるとY市のその地方新聞の記者となった。近くの娘と結婚をし、得淳の家とは二丁ばかり離れたおなじ海岸沿いに家を借りて、兄のところからは名実ともにわかれてでた。

そのころは母も「じいさん」といっしょに、得淳とは離れて山寄りの方へ移って百姓をしていた。母も日本語をよくはなせないが、いったいどういうことをいって、どうしてそういうことができたのか、誰の助けをもちりずに自分で家を借り、田圃や畑を借りていた。

あのげいし戦争中から直後にかけての食糧難のときには、母がこの百姓をしていたことがまた……。とにかく母は次から次へと、その子供たちのために生活を切り開いていってくれたのである。

La nouvelle se termine alors que la mère a 60 ans et continue à se soucier de ses petits-enfants. Le narrateur n'a pas oublié de mentionner qu'après un bref retour en Corée du Sud, durant la période suivant la Libération, sa mère a choisi de revenir au Japon pour rester auprès de ses enfants. Ainsi, l'auteur construit une figure de femme forte, libre et autonome dans ses décisions, même si celles-ci étaient de rester disponible à sa famille plutôt que de vivre sa vie uniquement pour elle-même. Elle renouvelle l'image des migrants et migrantes, souvent considérés au pluriel, en leurs rendant une subjectivité et une personnalité.

À sa première parution dans la revue *Gunzō*, revue littéraire à grand tirage ¹⁷, les critiques littéraires ont rendu des avis positifs en raison de la nouveauté de la thématique pour le lectorat japonais : puisqu'elle traite du « monde que nous [les Japonais] ne connaissons

pas », elle « ouvre nos yeux sur la manière dont vivent ces gens ¹⁸ », malgré le fait que l'œuvre ait été présentée comme un roman, donc une fiction, sans doute à cause de la figure du narrateur qui renvoie à l'écrivain. Les critiques ont également apprécié la sincérité du narrateur lorsqu'il raconte l'histoire de sa mère à travers son regard bienveillant.

Le rapport entre mère et fils permet en effet de présenter la figure de la mère dans une approche à la fois intime et universelle. Le lecteur s'identifie au fils et adopte son regard affectif envers la mère, ainsi il finit par considérer le personnage de la mère avec empathie. Grâce à ce dispositif, le lecteur est amené à comprendre que chacun des migrants coréens est un individu ayant une voix et des soucis personnels. Le rôle du narrateur — jeune intellectuel, reprenant le modèle du personnage principal répandu dans les romans japonais de l'époque — atténue également la distance que pouvait ressentir un lecteur n'ayant aucune connaissance de la situation des Coréens du Japon.

Les critiques étaient par ailleurs plus réticents concernant la qualité littéraire de ce texte. Selon eux, celui-ci donnait l'impression qu'il s'agissait d'un récit de vie transcrit sans travail de mise en intrigue ou d'élaboration des personnages ¹⁹. Cette remarque n'était pas tout à fait juste, dans la mesure où l'écrivain a retravaillé le récit, par exemple pour en transformer certaines scènes narrées en dialogues. Dans l'ensemble, la forme narrative n'a rien de commun avec la retranscription des récits oraux, connus au Japon comme genre sous le nom de *kikigaki*. Selon les critiques, certains détails auraient dû être mieux développés pour une meilleure compréhension de la psychologie des personnages et des faits. Pour eux la finalité artistique primait, mais d'autres soucis travaillaient l'écrivain.

Il convient de rappeler qu'il s'agissait d'un roman autobiographique. L'écrivain a projeté dans le personnage de la mère, sa propre mère, dans le personnage du fils, lui-même. Comparé à la biographie détaillée de l'auteur qu'il publiera lui-même plus tard, le parcours du personnage principal correspond presque parfaitement à celui de l'écrivain. Il s'est interdit de retravailler les faits, tout aussi bien qu'il s'est retenu d'inventer la voix intérieure du personnage de la mère (ou d'autres personnages), même s'il s'agissait d'une fiction. Nous pouvons interpréter cette deuxième attitude comme une pudeur de l'auteur vis-à-vis de ses parents. Mais, en même temps, il savait pertinemment que son rôle le plus important dans sa communauté, en l'absence d'un récit officiel, était de transcrire son histoire le plus exactement possible. Ainsi, par un principe qu'on peut presque qualifier d'éthique, il se devait de rester fidèle aux faits vécus par lui-même comme aux récits qui lui étaient confiés, ainsi que nous le verrons ci-après, ce qui l'empêchait de donner une forme plus élaborée à son roman.

La question de la pudeur persiste d'ailleurs chez d'autres écrivains masculins *zainichi* plus récents qui ont choisi l'histoire de leurs parents comme thème de leurs écrits. La plupart d'entre eux ont opté pour une narration menée du point de vue d'un fils, renvoyant à eux-mêmes. Par conséquent, beaucoup d'éléments de la vie de leurs parents restent non élucidés, notamment leurs intentions ou leur ressenti personnel. Pour Kim Tal-su, comme pour d'autres, il était sans doute impossible d'écrire l'histoire de sa propre mère en lui donnant la voix de la narration, ce qui aurait signifié voir son intériorité, alors que l'écrivain ne pouvait pas y accéder. En ce sens, cette nouvelle est bien le récit de vie propre à son auteur et non à celui de sa mère, il n'a pas effectué de travail de recueil de récits. Les éléments biographiques sont essentiellement basés sur sa propre

connaissance de sa mère.

Le récit de vie est un motif littéraire d'une valeur ambiguë pour l'écrivain Kim Tal-su : il lui donne une matière d'écriture, mais l'oblige à y rester fidèle. Pour que cette distance soit franchie et que précisément la mère regagne son intériorité et sa voix, il faut attendre l'apparition d'auteures féminines qui, elles, inscriront dans leurs écrits la voix de leur mère. Mais malgré les contraintes créatives et morales qui restreignent tout aussi bien la qualité documentaire que la qualité esthétique du récit, ce roman est bien un témoignage historique de l'auteur et de sa mère. Sa forme narrative romancée et sa parution dans une revue littéraire renommée ont contribué à exposer l'histoire des Coréens aux Japonais qui les côtoyaient au quotidien sans vraiment les connaître.

Histoire de faux papiers : partager l'expérience de la clandestinité

« Le titre de séjour que je laisse au Japon » a été publié en 1959 dans un numéro du supplément mensuel de l'*Hebdomadaire Asahi*, une revue généraliste grand public. La particularité de ce texte, publié comme une nouvelle, est qu'il décrit la situation des Coréens du Japon dont le séjour est illégal en raison de leur arrivée clandestine après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'histoire est présentée comme un récit

rapporté à l'auteur par un Coréen du Japon, le lecteur la lit donc comme une expérience véridique malgré le statut fictionnel de ce texte.

Dès les premières lignes, l'écrivain se met en scène lui-même et raconte sa rencontre avec un Coréen du Japon qui lui a rendu visite pour lui confier son histoire avant de repartir en Corée du Nord.

Beaucoup de personnes me rendent visite. Il n'est pas rare qu'un inconnu vienne frapper à ma porte. Mais je fais en sorte de les recevoir tous avec plaisir, surtout qu'ils ont fait l'effort de venir jusqu'à chez moi en marchant longtemps depuis la gare.

S'il s'agit de nos compatriotes, de Coréens, je suis bien obligé de les recevoir. De toutes les manières, partageant la conscience collective d'une même existence en terre étrangère, ils ne sont pas découragés par de petites excuses et ne rebrousse pas chemin facilement.

Parmi eux, il existe aussi de jeunes amateurs de littérature qui, dès leur arrivée, me tendent un paquet de manuscrits griffonnés au crayon en déclarant « Je l'ai écrit en améliorant les points faibles de votre roman ». Mais O Song-il n'était pas de ce genre. Bien sûr, je ne le connaissais pas, mais cela se voyait du premier coup d'œil.

[...]

« Vous avez sans doute entendu dire que les bateaux de rapatriement seront enfin en route en novembre. Qu'allez-vous faire ? Vous retournerez aussi au pays ? »

« Oui. En effet, c'est pour cela que je suis venu vous voir... Je vais pouvoir monter, peut-être pas dans le premier bateau, mais dans le deuxième ou le troisième ».

« Ah, donc... » l'incitais-je à poursuivre.

« Eh, bien, c'est pour cela que je suis venu vous voir. Car je pensais que vous étiez l'unique personne parmi nous à pouvoir parler aux Japonais... »

Répétant la même phrase, il commença, avec beaucoup d'hésitation, son histoire ²⁰.

Extrait dans sa version originale

いろいろな人が訪ねてくる。まったく見知らぬものがやってく
ることも、珍しくはない。しかし、私は駅からかなり離れた不
便なところに住んでいて、そういうところを道をたずねたずね
してきてくれるので、私はよほどのことがない限り、これらの
人々にたいていよろこんで会うことにしている。

まして、それがいわゆる同胞・朝鮮人であるばあいは、これは
かなりムリをしてでも会わないわけにはゆかない。彼らは、同
じく異国でくらしているという「同胞意識」から、ちょっとや
そっとことわったところで、なかなかそのままには帰ってくれ
ないのである。

そうして、なかには、「これはあなたの作品の欠陥を克服して
書いたものですが――」などといいながら、鉛筆がなんかでか
きながった分厚い原稿をとりだしたりするものもある。が、し
かし、呉成吉（オ・ソンギル）という男はそういう、いわゆ
る文学青年ではなかった。もちろん初対面であったが、それは、
一目ですぐにわかった。

[...]

「いよいよ、この十一月から帰国船が出ることになりましたね。
どうなんです、あなたも帰るんですか」

「ええ。実は、それでお訪ねしたのですが……ぼくは、第一船
には乗れないかもしれませんが、たぶん二船か三船には
乗れると思います」

「ほう、そうですか。それで――」と、私は後をうながすよう
にいった。

「はあ、それでお訪ねしてきたのですが、日本人たちに話しか
けることができるのは、私たちの間ではあなただけだと思った
ものですから……」

彼は同じことを繰り返しながら、何かいいにくそうにしていっ
た。

Ce que ce jeune homme veut confier au narrateur, ce sont les souvenirs qu'il a gardés concernant ses faux papiers. La nouvelle présente son parcours de clandestin tout en mettant l'accent sur ses difficultés à mener une vie sociale au Japon dans la crainte permanente de se faire découvrir lors des contrôles d'identité. Afin

d'introduire ces éléments, l'écrivain a recours à différentes modalités narratives : le témoignage direct du jeune homme, une synthèse explicative du narrateur et la mise en scène d'événements reconstitués dans la narration. Le parcours clandestin du jeune O Song-il est ainsi résumé par le narrateur :

« C'était il y a six ans, en automne, qu'O Song-il était venu au Japon. C'était en 1953, l'année où l'interminable guerre de Corée a connu son armistice. Il avait décidé, presque en même temps que sa signature, de quitter la Corée du Sud pour venir au Japon clandestinement.

[...]

Lorsqu'il débarqua d'un bateau de passagers illégaux sur une plage près de Shimono seki (il ignore encore aujourd'hui l'emplacement exact de cette plage), il portait un costume et une casquette du lycée Masan. Il avait terminé sa cinquième année d'école primaire à l'époque où l'enseignement se faisait en langue japonaise. Mais presque dix ans après [la libération], il avait tout oublié. Une fois replongé dedans, il devait s'en souvenir au fur et à mesure, mais à ce moment-là, il savait à peine prononcer le nom de la gare de la ligne Tōkaidō où habitait son oncle O Yang-tal, le frère cadet de son père ²¹.

Extrait dans sa version originale

呉成吉が日本へ渡ってきたのは、今からちょうど六年まえの秋のことであった。六年まえというと、一九五三年、この年の七月にはあの朝鮮戦争がようやく停戦となったのであったが、彼はその停戦とほとんど同時に、南朝鮮を離れてこの日本へ密航をする決意をしたのであった。

[...] 日本への密航船に乗って下関近くのある海岸（そこがどこであったかは今も知らない）に降ろされたとき、呉成吉は馬山高校の制服制帽をつけていた。彼は、その頃まではすべてが日本語であった小学校を五年まで行っていたが、十年近くのあいだに、その日本語はすべて忘れ去ってしまっていた。一度それに接して使いはじめれば連鎖反応をおこすようにして思いだすはずであったが、そのときは、父の従弟である叔父の呉陽達（オ・ヤンダル）がいるという東海道線のある駅の名をいうのがやっとであった。

O Song-il, après avoir passé son temps enfermé dans la maison de son oncle, obtient un titre de séjour, titre d'un autre Coréen acheté par son oncle au prix de 20 000 yen de l'époque. Il faut savoir que les Coréens du Japon ont officiellement été destitués de la nationalité japonaise au moment de la signature du traité de San Francisco en 1952. Cependant, dès 1947, une des dernières ordonnances impériales publiées suite à la déclaration de Potsdam stipulait qu'ils étaient dorénavant considérés comme étrangers sur le sol japonais et sujets à un contrôle soumis à un système d'enregistrement. Leur titre de séjour spécial, par rapport à celui d'autres étrangers entrant au Japon, leur garantissait un séjour permanent à condition de le porter sur eux constamment. Ils pouvaient mener une vie professionnelle et sociale équivalente à celle des Japonais malgré le fait qu'ils aient été exclus pendant longtemps des différents systèmes de couverture sociale ou d'autres systèmes économiques comme le prêt bancaire, etc. Tous ceux qui se trouvaient d'une manière continue au Japon depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale ont obtenu ce titre de séjour permanent. Cela signifie que ceux arrivés clandestinement au Japon après la fermeture des frontières entre les

deux pays, nombreux à l'époque à cause de l'instabilité de la péninsule, n'avaient pas les moyens d'en obtenir un, car la procédure de demande d'asile n'était à l'époque pas entrée en vigueur. Les Coréens dont le séjour illégal était découvert par les autorités au moment des contrôles d'identités étaient envoyés en camp de rétention, le plus connu étant le camp d'Ōmura dans la région de Kyūshyū, avant de se faire renvoyer en Corée du Sud.

Le roman n'explique pas ce processus historique mais il montre qu'il existe une pratique de substitution de titre de séjour que le narrateur déclare lui-même avoir ignoré avant que son visiteur lui en ait parlé. Depuis le jour où le jeune O Song-il a obtenu le titre de séjour d'un tiers, il a vécu sous une double identité : sa propre identité et celle inscrite sur ce papier. La nouvelle raconte comment il a échappé à une arrestation pour délit de contrefaçon d'identité lors d'un contrôle et comment il a réussi à mettre sa propre photo sur sa fausse identité lors du renouvellement de son titre de séjour.

Comme nous pouvons le lire dans la citation ci-dessous, l'écrivain a mis en scène les échanges avec les agents de police pour que le lecteur puisse revivre ces moments critiques. O Song-il, après s'être rendu à vélo à une réunion d'information des syndicats étudiants, croise un policier et, pris de panique, attire l'attention avec ses gestes hâtifs.



Soudain, il se rendit compte qu'un policier patrouillant à pied arrivait de l'autre côté de la rue. Il se souvint subitement de son statut de migrant clandestin. Par malchance il avait pris un vélo sans phare en sortant de chez lui.

[...]

Malgré tout, le jeune policier allait presque s'en aller en passant tout près, sans faire attention à lui. Mais il avait dû changer d'avis. Il se retourna et l'interrogea.

« S'il vous plaît monsieur, où allez-vous comme ça ? » ainsi commencèrent les questions.

« Eh bien... jusqu'à la plage... », répondit-il, après avoir mis du temps à former des mots en japonais. Mais en mettant tous ces efforts à bien parler japonais, sa prononciation devint encore plus mauvaise. Il s'en rendit compte lui-même et cela le tourmenta.

« Et d'où sortez-vous ? » le policier continua à l'interroger, sa main sur le guidon du vélo.

« Ah, de là-bas, de l'intérieur de la ville... »

« De l'intérieur de la ville..., vous êtes étranger... vous n'êtes pas Japonais » dit le policier.

« Non, oui, enfin c'est pas ça, je ne suis pas ça... »

O Song-il réfuta énergiquement l'affirmation du policier. Mais son japonais le contredisait : tout le monde comprenait qu'il n'était pas Japonais.

« Ne plaisantez pas », dit le policier en souriant. « Vous devez avoir sur vous votre titre d'enregistrement en tant qu'étranger. Présentez-le moi » ²².

Extrait dans sa version originale

気がついてみると、彼のすぐ目の前に巡査が一人歩いてきていた。呉成吉ははっとして密航者としての自分に立ちかえったが、しかしわるいことに、彼は夕方家を出るときすっかりして、無灯の自転車に乗って出たのであった。[...]

それでも、さいしょは、まだ若いその巡査は何の気もなしに通り返すようにした。が、彼は思い返してふりかえった。

「ああ、もしもし、あなたはどちらまで帰るのですか」不審尋問にかかったのである。

「はあ…」そうなると呉成吉はしどろもどろ、日本語がなかなかのどこから出てこなかった。「海岸まで――」

やっと答えたが、うまい日本語を使わなければならないので、それはかえっていっそうまずい発音になってしまった。しかもまた、それが彼にもわかるので、彼の頭はなおいっそう混乱した。

「ふむ、で、どちらから」と、巡査は自転車のハンドルに手をかけてきていった。

「はあ、――あっちの、街のなかから…」

「街のなかから、あなたは第三国の方、日本人ではありませんね」

巡査はいった。

「いいえ、いえ、ちがいます、ぼくはそれ、そうじゃないですよ」

呉成吉は巡査のいうのを強く否定した。だが、それは誰が聞いても、日本人の日本語とは思えなかった。

「冗談でしょう」巡査は笑った。「外国人登録証を持っているでしょう。それを、ちょっと見せて下さい」

Suite à cette scène, O est emmené dans un commissariat, mais le policier qui le prend en charge fait semblant de ne pas remarquer d'anomalie avec sa photo d'identité. Au lieu d'être arrêté pour séjour illégal, il est libéré après avoir été interrogé sur des tracts du syndicat étudiant qu'il possédait.

Le même type de mise en scène sera repris pour décrire l'épisode du

renouvellement du titre de séjour.

Y aller [à la préfecture pour le renouvellement du titre de séjour] signifiait pour lui prendre le chemin vers le camp d'Ômura. Ce sera ensuite l'expulsion. Si c'était une simple expulsion, il pourrait encore le supporter. Mais une fois interné dans le camp, il y sera gardé jusqu'à on ne sait quand, comme objet de négociation entre le gouvernement japonais et celui d'Yi Sŭngman. Il ne saura jamais quand il pourra en sortir. Autrement dit, sa jeunesse y sera enterrée.

Mais comment peut-il faire autrement ? S'il ne fait rien, il sera, dans tous les cas, envoyé au camp d'Ômura. S'il tente sa chance, s'il réussit à mettre sa propre photo d'identité sur le titre, il sera enfin libéré de l'interminable inquiétude et ne craindra plus d'être arrêté par la police pour une raison quelconque ²³.

Extrait dans sa version originale

彼がそこへゆくことは、大村収容所への道をゆくことでもあった。そして強制送還――。だが、その強制送還だけならまだいい。いったん収容所へ入れられれば、李承晩と日本政府とのカケヒキに彼は利用されて、いつそこから出されるかもわからない。いわば、彼の青春がそこで埋まってしまうのだ。

だからといって、ではほかにどんな方法があるというのであろう。このままにいても、いずれはその大村収容所行きではないか。それよりもイチがバチか、このさい、もしそれで写真の貼りかえが成功したとすれば、そのときは、あのつきることのない不安からは解放され、たとえ何かで警官につかまっても、ビクビクしないですむのだ。

[...]

L'agent a comparé sa photo et la photo du titre avant de fixer la figure d'O Song-il et de lui demander : « Cette photo est la vôtre ? Oui, celle-ci est bien la vôtre, mais

celle du titre... »

— Bien sûr que c'est la mienne, lâcha-il l'air fâché. Il décida de se laisser emporter par la situation et de ne plus répondre poliment.

— Mais celle-ci est très différente.

— Ce n'est pas vrai, non, si c'est vrai. C'est normal qu'elles soient différentes, celle-ci a été prise il y a des années et celle-là maintenant.

L'agent se leva en disant « Mais, quand même... » et apporta la photo et le titre à son responsable. Celui-ci était en train de partir son cartable à la main.

Tous deux discutaient debout, en regardant les deux documents. L'agent lui parlait en montrant du doigt O Song-il. Quant à lui, il attendait là, préparé à s'enfuir en courant si la chose tournait mal.

Bientôt, le responsable, un homme d'une quarantaine d'années, s'approcha d'O, la photo et le titre à la main. Le jeune homme, cœur serré, faillit prendre la fuite sur le champ.

« Hm, c'est vrai » dit le responsable en déplaçant son regard de la vieille photo à la figure d'O. « Vous êtes devenu beau en si peu de temps ».

Puis, il posa les documents sur le bureau de son collègue et s'en alla en leur tournant le dos. Cinq minutes plus tard, O sortit du commissariat comme un boulet. Il sentit soudainement monter l'effet de l'alcool qu'il avait bu le matin [pour diminuer son stress].

Le jeune homme s'écroula dans la rue. Sa tante s'approcha de lui en courant, le soutint de côté. Elle se mit à pleurer de joie ²⁴.

Extrait dans sa version originale

係員は、まずその写真と登録証とを見比べると、次に呉成吉の顔を見つめた。そしていった。

「これはあなたの写真ですか。いや、この写真はそうすけれども、登録証のとは……」

「もちろんだ。もちろん、おれの写真だ」

呉成吉はぶっきらぼうに、怒ったようにいった。もうどうでもなれ、ていねいなことばなんか使うものか、と思った。

「しかし、これは大分ちがいますね」

「ちがうもんか、いや、それはそうさ。数年もまえのものと、いまとではちがうのがあたりまえじゃないですか」

「いやア、それにしても一」

「それにしても何もあるものか、早くしてくれ！ だいたいそんな犬の鑑札みたいなものを……」が、あとは彼も声が出なかった。

「いやあ、しかしこれは……」

そういつて係員は立ち上がり、写真と登録証とを、係長のところへもっていった。係長は、帰り支度をしてカバンをとって立ち上がったところであった。

二人は立ったままで、写真と登録証とを見比べ、そして係員はしきりと呉成吉の方を指さしながら何かいっていた。呉成吉は、しだいによっては、一散に逃げ出す用意をして立っていた。

やがて、四十すぎくらいにみえる係長が係員から写真と登録証とを受けとって、こちらへ向かって歩いてきた。呉成吉はもう胸が張りさけるようになって、危うくそのまま逃げだすところであった。

「ふむ、なるほど」と係長は、古い登録証の写真から呉成吉に目を向けていった。「あなたはしばらくのあいだに、ずいぶん色男になったね」

係長は手にしているそれを係員の机におくと、うしろ向きになって出ていった。五分後、呉成吉は転がるようにして、その支所を出てきた。朝から飲んだ酒が、その時になってカブッーと酔いを発してきた。

呉成吉は駆けよってきた叔母に支えられながら、大道にそのままぶったおれた。叔母は歓喜の声をあげて、泣き出した。――

Dans son ouvrage récent, Pak Sara, sociologue *zainichi* de troisième génération, cite le témoignage similaire d'une Coréenne. Celle-ci, après 30 ans de séjour illégal, se fait arrêter par la police lors d'un contrôle d'identité pour l'usage d'un vélo sans phare ²⁵. Dans le même ouvrage, on apprend qu'entre 1946 et 1952, 45 960 Coréens ont été arrêtés pour entrée ou séjour illégal au Japon dont 12 219 se sont enfuis au moment de leur arrestation ²⁶. L'expérience du jeune homme telle que décrite dans cette nouvelle donne à voir l'expérience vécue par un grand nombre de Coréens, arrivés clandestinement au Japon. Or ces derniers n'avaient en général pas d'occasion d'en parler. La prise de parole en tant que migrant clandestin était en effet quasi impossible sans craindre une arrestation immédiate ²⁷. En ce sens, seule l'écriture littéraire (considérée comme fictionnelle) a pu rendre publiques ces expériences.

Mais à quoi servait-il de rendre publique cette pratique illégale à l'époque, si cela n'était pas pour la dénoncer ? La manière dont l'écrivain termine cette nouvelle nous suggère quelques réponses. Après le dernier passage cité plus haut, l'histoire se termine en revenant au présent de la narration.



— C'est tout ce que je voulais vous raconter, dit-il.

[...]

— D'ici deux mois, je serai parti en Corée en laissant ce titre de séjour derrière moi. Mais je garde tant de souvenirs à cause de lui que je voudrais au moins... Non, mais ha ha ha, il se mit à rire.

— C'est étrange. Maintenant que je vous les ai confiés, je ne sais plus pourquoi j'ai tant tenu à vous les raconter en vous privant d'un temps précieux.

Il s'est levé en me disant : « Je suis désolé de vous avoir embêté avec ça et de vous avoir fait écouter mes longues histoires. En tout cas, c'était tout ce que je voulais vous dire.

— Oui, je vous comprends. Je comprends ce que vous ressentez, dis-je avant de me lever. Je le saluais de la main lorsqu'il partit.

Je ne le verrai sans doute plus au Japon.

... C'est pourquoi, j'ai écrit cette histoire 28.

Extrait dans sa version originale

「ぼくがあなたに話したかった、はなしというのは、これだけです」と呉成吉はいった。

[...]

「ぼくはあと一ヶ月もすれば、いまもっているその外国人登録証を、この日本に残して帰るのですが、これには、それだけの思い出がつきまとっているのです。そしてぼくは、この思い出だけは……、いや、はっはは」と呉成吉は、急にうつろな声を立てて笑った。

「いや、ふしぎなものですね。こうしてあなたにそれを話してしまうと、いまは、お忙しいあなたをわずらわして、なんでこんな話をわざわざここまでしにきたのかとも思います」そういって、呉成吉は立ち上がった。

「どうも長いあいだ、勝手なことを聞いてもらいながら、そのうえまた勝手なことをいってすみませんでした。ぼくの話したかったのは、それだけだったのです」

「いや、よくわかります。ぼくにもあなたのお心持はよくわかります」といって、私も立ち上がった。そして手を振って、彼を見送った。

おそらく、この日本では、もう彼に会うことはあるまい。

——そこで、私はこのものがたりをかいたのである。

L'intention du jeune homme de vouloir léguer son témoignage au narrateur reste floue, de même que celle de l'écrivain-narrateur à vouloir la publier ainsi sous la forme d'une nouvelle. C'est donc au lecteur d'interpréter. Il est possible d'y voir un message de remerciement du jeune homme pour le geste indulgent de ces fonctionnaires qui lui ont permis de rester au Japon avec un faux titre de séjour ou le souhait de l'écrivain de faire savoir, au lecteur japonais comme au lecteur coréen maîtrisant le japonais, qu'il peut y avoir de l'humanité dans le corps de la police, réputée hostile aux Coréens du Japon. L'écrivain laisse dans tous les cas matière à réflexion à son lecteur.

Une lettre de lecteur parue dans le numéro suivant montre que cette histoire lui a inspiré de la bienveillance :

« Le titre de séjour que je laisse au Japon » décrit objectivement la psychologie d'une personne au bout du rouleau. Pleine d'humour et d'humanité de l'écrivain, elle m'a laissé une bonne impression après la lecture, malgré sa construction simple ²⁹.

Extrait dans sa version originale

「日本にのこす登録証」も、追いつめられている人間の気持ちを、淡々と描きながら、作者の心のうちのユーモアとヒューマニズムが、単調な構成にもかかわらず、豊かにみちみちて、読んでから後味のいいものが残りました。

La nouvelle a été publiée dans une revue pour grand public qui proposait essentiellement des articles portant sur des thèmes quotidiens (les relations amoureuses, les exploits des équipes japonaises de baseball, les voyages, etc.). L'écrivain savait qu'il s'adressait à des lecteurs néophytes en ce qui concerne la question des Coréens du Japon. Il a donc ajouté des séquences pour expliciter certains contextes de son récit. Le fait qu'il ait opté pour une mise en fiction a effectivement aidé le lecteur à entrer plus facilement dans l'expérience de la vie en clandestinité. L'expérience migratoire dépasse souvent le cadre ordinaire de compréhension de la société d'accueil. Ainsi considérée comme expérience « étrangère », elle sera étiquetée et catégorisée, avant d'être comprise. En l'occurrence, les migrants coréens ont longtemps été considérés comme une population à risque en raison des entrées et des séjours illégaux au Japon d'une partie d'entre eux. La fiction, ayant la capacité de

représenter la subjectivité de ses personnages dont les émotions peuvent être partagées par le lecteur grâce à la mise en contexte, est un des moyens les mieux adaptés pour transmettre ce type d'expérience difficile à partager ³⁰.

Par ailleurs, comme pour la première nouvelle abordée plus haut, l'écrivain s'est mis en scène. Inscrire ainsi une instance narrative qui renvoie à son auteur est ici un moyen d'authentifier le récit et le témoignage de ce jeune homme. Un souci éthique semble encore travailler l'écrivain pour que ceux-ci soient lus comme réels et non inventés.

Ces nouvelles reprenant les récits des migrants traduisent la volonté de l'écrivain de transmettre le vécu des Coréens du Japon qui n'avaient pas l'opportunité de s'exprimer dans l'espace public. Dans le premier cas, il s'agissait d'une femme de la première génération qui, en premier lieu, ne maîtrisait pas la langue japonaise. Dans le deuxième cas, il s'agissait d'un migrant clandestin pour qui la prise de parole publique pouvait conduire à l'arrestation, la détention et l'expulsion. Consigner ces récits pour qu'ils soient lus par un large public signifiait rendre la voix et l'individualité à ceux qui ne peuvent pas se manifester dans la cité alors qu'ils y résident. Les lecteurs japonais sont ainsi conduits à une meilleure compréhension des migrants coréens de la première génération qui partagent avec eux un même lieu de vie. Cette démarche faisait partie intégrante du projet sur lequel travaillait l'écrivain depuis sa jeunesse, comme il l'explique dans un article rétrospectif sur son œuvre :

[...] Les bombardements s'intensifiaient et nous ne parvenions pas à nous imaginer clairement ce qu'il adviendrait une fois la guerre terminée. Malgré cette imprévisibilité, je m'étais imposé psychologiquement la mission de présenter la culture coréenne aux Japonais, afin de corriger leur vision stéréotypée de la Corée et des Coréens. Nous avons donc longtemps discuté entre nous de la revue que nous devrions lancer dans cette perspective une fois la guerre finie ³¹.

Extrait dans sa version originale

[...]空襲がはげしくなっていたが、戦争が終わったらどうなるのかというイメージはまだはっきりしなかった。しかしそれはどうであろうと、とにかく、朝鮮の文化を日本人に紹介することで、朝鮮・朝鮮人に対する偏見にみちた認識を正そうという問題意識はずっと持っていた。それで、戦争が終わったらそういう雑誌を出そうと彼らとよく話していたんです。

L'auteur se place dans une démarche visant à favoriser le rapprochement entre les Japonais et les Coréens et, pour cela, il considère important d'améliorer l'image des Coréens, ce qui pourra à long terme améliorer leur rapport avec les Japonais et ainsi leurs conditions de vie. De ce fait, il n'adopte pas systématiquement une attitude de dénonciation des discriminations institutionnelles ou structurelles. Pour parler à un grand public sous la forme de fictions, il a considéré plus efficace de faire agir l'empathie du lecteur en lui exposant l'image des Coréens *zainichi* persévérant quotidiennement malgré leurs difficultés et, de surcroît, ouverts à l'idée de dialogue avec leur entourage japonais. Mais cela ne l'a pas empêché par ailleurs d'écrire des textes ayant une portée clairement critique : sur l'histoire de la colonisation (le roman *Cité des descendants* (Kōei no machi 後裔の街) (1946-1947) ou *La Mer de Genkai* (Genkai nada 玄海

灘) (1952-1953)), sur l'implication du Japon dans la guerre de Corée comme base logistique (la nouvelle *Col de Yanotsu* (Yanotsu tōge 矢の津峠) (1950)), ou encore sur la politique de répression des activités d'éducation coréenne (*Chapitre sur la veille* (Zenya no shō 前夜の章) (1952)) etc. Seulement, l'accent y est plus porté sur la figure de ceux qui luttent que sur la dénonciation du système lui-même.

Si ces fictions ont contribué à une meilleure compréhension des Japonais au sujet des Coréens (du Japon), elles participèrent également à la constitution d'une mémoire collective prenant en compte les Coréens du Japon. Dans ce sens, elles ont une portée politique. Ces récits ne remplacent pas l'histoire officielle mais ils peuvent en revanche aider le lecteur japonais à reconnaître l'existence d'autres membres de la société partageant avec eux l'histoire de l'après-guerre. Ces nouvelles réactivent ainsi une mémoire empêchée chez les Japonais — celle de la colonisation — cause principale du déplacement, volontaire ou involontaire, des Coréens vers le Japon. D'autre part, ces récits peuvent proposer, aux lecteurs *zainichi*, des modèles pluriels d'identification. L'anthropologue Sonia Ryang relève que certaines versions de l'histoire de migration, notamment celles des déplacements forcés, tendent à effacer d'autres histoires. Utilisées largement comme motif officiel de revendication des droits civiques, ces récits de travailleurs forcés influencent le récit de nombre des Coréens et Coréennes *zainichi* 32. S'intéresser à chaque histoire de vie et la mettre à disposition du lecteur permettent de rendre divers les parcours tout en ouvrant aux lecteurs *zainichi* la possibilité d'adhérer à l'histoire plus diversifiée des Coréens du Japon.

Le positionnement de l'auteur, qui met en avant ces actions de

rapprochement des Coréens avec la société japonaise, n'a pas toujours été bien vu dans la communauté, notamment par les autorités en place dans l'Association générale des résidents coréens du Japon (Zainihon chōsenjin sōrengōkai 在日本朝鮮人総聯合会 connue aussi sous le nom de Sōren 総連 en japonais et Chongryun en coréen). Kim Tal-su était pourtant engagé dans la vie de la communauté, ayant enseigné dans une école coréenne, ou en étant membre régulier d'associations liées directement au Sōren comme la Ligue des écrivains et des artistes (connue sous l'abréviation de Bungeidō/Munedong 文芸同), et il militait à chaque occasion pour que la communauté coréenne préserve ses droits d'actions. Ses écrits sont tout de même parfois critiqués par les membres dirigeants du Sōren comme relevant de l'idéologie bourgeoise, manquant de sens critique ou ne reflétant pas suffisamment la ligne idéologique officielle. Cette même attitude a été appréciée différemment par d'autres. Différents témoignages montrent que sa présence et ses prises de parole en tant que Coréen du Japon dans différents supports éditoriaux en japonais a encouragé la jeune population coréenne qui, elle, beaucoup plus intégrée à la société japonaise que ses aînés, cherchait des repères et le moyen de se construire en tant que Coréen *zainichi*.

Kim Tal-su s'est ainsi chargé de construire des passerelles entre les deux populations en recevant des témoignages et en les transmettant sous la forme de récits fictionnels. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, sa démarche avait des limites : il n'a pas pu notamment rendre leur voix aux femmes. Il faut en effet attendre les années 1970 et 1980 pour que les écrivaines prennent ce rôle à leur charge. C'est notamment le cas de la poétesse Chong Ch'u-wŏl (1944-2011) qui a intégré dans ses écrits les récits de vie qu'elle a collectés auprès des

femmes du quartier coréen d'Osaka. Son texte composite intitulé « Mes chères femmes coréennes (Waga aisuru chōsen no onna tachi 我が愛する朝鮮の女たち) » et publié dans la revue progressiste *Science de la pensée* (Shisō no kagaku 思想の科学) 33 en 1975 en est un bon exemple. Il inclut sept récits de vie de femmes du quartier coréen d'Osaka, comportant une introduction et une conclusion. Dans d'autres textes, Chong est allée jusqu'à intégrer des témoignages de femmes avec leurs propres mots. L'auteure explique elle-même cette prise en compte des paroles comme une démarche artistique qui a pour but d'intégrer l'oralité dans la poésie. Il convient de souligner que la plupart des filles coréennes *zainichi* n'ont accès à l'éducation qu'après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cela explique l'apparition d'écrits féministes à partir des années 1970. Ce sont les Coréennes *zainichi* ayant reçu une éducation dans le Japon d'après-guerre qui commencent à écrire 34. Si leurs écrits prenaient des formes relativement diverses — poésie, théâtre, prose (roman, récit de vie, nouvelle, etc.) — leurs personnages principaux ou narratrices étaient souvent des femmes, plusieurs histoires portant sur leur mère ou des femmes de la génération de leur mère. Cette dynamique représentait aussi bien une reconquête de la voix narrative féminine qu'une conquête de l'espace d'expression occupé jusqu'alors exclusivement par des auteurs masculins 35. Le récit de vie leur apportait ainsi une matière privilégiée, comme à Kim Tal-su, mais sous une autre perspective. Nous laisserons pour un autre article le soin de présenter en détail ce versant féminin des travaux littéraires portant sur le récit de vie des Coréens du Japon.

Dans ce chapitre, nous avons examiné des œuvres littéraires sous l'angle de leur contenu informatif, plus particulièrement de la stratégie narrative à laquelle l'auteur a eu recours pour faire

découvrir la vie des Coréens *zainichi* et transmettre des messages aux lecteurs japonais en vue d'une meilleure compréhension mutuelle. Ces nouvelles exposent les difficultés quotidiennes que les migrants et les migrantes *zainichi* ont rencontrées dans des périodes précises de l'histoire et la manière dont ils les vivaient et ressentaient. D'autres lectures inscrites dans une démarche sociologique, historique ou psychologique seront donc possibles et les bienvenues.

Notes et compléments

1 Le terme *zainichi* signifie littéralement « être au Japon ». Il est largement utilisé comme préfixe pour désigner des institutions étrangères, du type ambassade, et des populations étrangères (par exemple « *zainichi kankoku chōsen jin* (Coréens du Japon) », « *zainichi burajiru jin* (Brésiliens du Japon) »). Longtemps, les Coréens ont représenté la communauté étrangère la plus importante du Japon. C'est pourquoi le simple terme « *zainichi* » désigne parfois les Coréens du Japon. De leur part, « *zainichi* » est devenu un marqueur important de leur double identité à partir des années 1970 durant lesquels ils cherchaient à affirmer leurs parcours et leurs vies dont l'ancrage – culturel et social – était d'avantage au Japon qu'en Corée.

2 D'après les chiffres officiels du ministère de l'Intérieur au Japon (Hōmu shō) en ligne (consulté le 13 avril 2023).

En date du 1^{er} décembre 2021, le nombre de résidents coréens au Japon était de 409 855 (originaires de la Corée du Sud) et 26 312 (originaires de la Corée du Nord). Parmi ces résidents, ceux qui ont un titre spécial de séjour permanent (*Tokubetsu eijū kyōka shō* 特別永住許可証), décerné aux résidents permanents depuis la période de la colonisation ainsi qu'à leurs descendants, sont au nombre de : 267 070 (originaires de la Corée du Sud) et 25 794 (originaires de la Corée du Nord). Ces chiffres n'incluent pas les Coréens naturalisés japonais. La double nationalité n'étant pas acceptée au Japon, ils disparaissent des statistiques dès l'obtention de la nationalité japonaise. Par conséquent, il est difficile d'évaluer le nombre total de Coréens du Japon si l'on inclut les naturalisés, or la naturalisation n'est pas toujours le signe d'une désolidarisation d'avec la communauté coréenne. Nombreux sont ceux qui continuent à revendiquer leur identité « coréens *zainichi* » tout en étant juridiquement japonais.

3 Le nombre de Coréens augmente de manière progressive. Mais entre 1938 et 1939, la croissance s'accélère (161 726 nouvelles entrées en 1939 pour 64 176 en 1938). De ce fait, le nombre total de Coréens dans la métropole japonaise passe de 961 591 en 1939 à 1 936 843 en 1944. Cela peut s'expliquer en partie par les vagues de réquisition de main-d'œuvre coréenne.

* Chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur de l'époque. Données reprises dans l'ouvrage suivant :

> Kang, Jae-eun 姜在彦 et Tong-hun Kim 金東勲, *Zainichi kankoku chōsen jin : rekishi to tenbō* 在日韓国・朝鮮人-歴史と展望 (Les Coréens du Japon : histoire et perspectives), Rōdō keizai sha, 1989, p. 17.

4 Lorsque la vague des retours ralentit en 1946, l'éducation des jeunes Coréens, nés ou arrivés jeunes au Japon, devient une question urgente à régler. Afin d'affirmer l'identité coréenne reniée par la politique coloniale et pour préparer l'éventuel retour au pays, la communauté coréenne se lance dans la construction d'écoles coréennes. En 1947, le Japon compte 541 écoles primaires, sept collèges et huit lycées coréens. La mise en œuvre de ces initiatives éducatives est cependant perçue comme déstabilisante pour la reconstruction du Japon par le SCAP (le Commandant suprême des forces alliées). Pour ce dernier, ces revendications identitaires perturbent la conception de la nation japonaise conçue comme monoethnique. L'autorité d'occupation lance, en octobre 1947, une directive obligeant les écoles coréennes à respecter les normes de l'Éducation nationale japonaise. Suite à cette directive, le ministère de l'Éducation demande à chaque préfet d'accréditer les écoles coréennes. Concrètement, l'enseignement de la langue coréenne doit être organisé en marge du programme scolaire standard. Il en va de même pour l'enseignement de la culture et de l'histoire coréennes, ce qui ne correspond pas aux principes éducatifs de la Chōren qui souhaite une éducation complète en langue coréenne. Faute de pouvoir se faire accréditer, la plupart des écoles coréennes sont obligées de fermer leurs portes sous la contrainte en avril 1948. Dans les régions d'Osaka et de Kobe où les écoles coréennes se concentraient, cette mesure se heurte à la contestation de la population coréenne qui organise des manifestations. Cette confrontation conduit à l'arrestation de quelques 1 600 Coréens et 130 Japonais et cause la mort d'un garçon coréen de 16 ans, tué par balle par un policier. Cet incident appelé « l'affaire éducationnelle de la région Hanshin » (Hanshin kyōiku jiken) laisse une trace importante dans la mémoire des (futurs) écrivains *zainichi* dont plusieurs ont travaillé dans ces écoles en tant que professeurs de japonais ou de coréen. Concernant les écoles coréennes, voir également l'article suivant :

> Inokuchi, Hiromitsu, « Korean Ethnic Schools in Occupied Japan, 1945-52 », *Koreans in Japan : Critical Voices from the Margin*, Routledge, 2000, p. 140-156.

5 Le mouvement de rapatriement des Coréens du Japon vers la Corée du Nord a pris son ampleur en 1958 lorsque l'Association des Coréens du Japon (Zainihon chōsenjin sōrengōkai 在日本朝鮮人総聯合会) a obtenu des soutiens officiels de la Corée du Nord. La même année, le gouvernement japonais a officiellement signé l'accord pour le rapatriement et, grâce à l'aide des Croix-Rouge japonaises et coréennes, au total près de 100 000 Coréens et leurs conjointes japonaises partent en Corée du Nord. Voir :

> Carbonnet, Adrien, « Coréens du Japon et Japonaises partis vivre en Corée du Nord (1953-2001) : Contribution à l'analyse de la politique étrangère du Japon », thèse de doctorat, Institut national des langues et civilisations orientales, 2014.

6 Pour l'obtention d'un titre de séjour et à chaque renouvellement, les résidents étrangers avaient l'obligation de fournir leurs empreintes digitales. Le mouvement anti-empreintes digitales a commencé par un cas unique de refus de la part d'un Coréen du Japon en 1981. Exprimé comme un acte de contestation et relayé sous cette forme par les médias, ce mouvement s'est rapidement répandu dans tout le Japon. Des groupes de soutien civil se sont formés autour de chaque individu refusant de faire enregistrer ses empreintes digitales. Suite à ce mouvement civique, la collecte automatique des empreintes digitales a été abolie en 1992 pour les résidents étrangers ayant un droit de résidence permanent. Voir les articles de Terashima Toshio 寺島俊穂 :

> « Shimon ōnatsu kyōhi no shisō to undō (1) 指紋押捺拒否の思想と運動 (1) (Mouvement anti-empreintes digitales au Japon : origine et développement (1)) », *Bulletin of Osaka Prefecture University. Humanities and social sciences*, n° 43, 1995, p. 17-29,
> « Shimon ōnatsu kyōhi no shisō to undō (2) 指紋押捺拒否の思想と運動(2) (Mouvement anti-empreintes digitales au Japon : origine et développement (2)) », *Bulletin of Osaka Prefecture University. Humanities and social sciences*, n° 44, 1996, p. 15-28.

7 Kim, Jackie J. et Sonia Ryang, *Hidden Treasures : Lives of First-generation Korean Women in Japan*, Rowman & Littlefield, 2005, XXIII-XXIV.

8 Nous pouvons par exemple citer les travaux des sociologues Fukuoka Yasunori et Tsujiyama Yukiko portant sur les Coréens de deuxième et de troisième génération :

> *Dōka to ika no hazama de* : « zainichi » wakamono sedai no aidentiti kattō 同化と異化のはざまで : 「在日」若者世代のアイデンティティ葛藤 (Entre assimilation et différenciation : le problème identitaire chez les jeunes « zainichi »), Shinkansha, 1991a.
> *Hontō no watashi o motomete* : « zainichi » ni sei san sei no josei tachi ほんとうの私を求めて : 「在日」二世三世の女性たち (À la recherche du soi authentique : les femmes « zainichi » des deuxième et troisième générations), Shinkansha, 1991b.

> En linguistique, l'ouvrage de Miyaoka Osahito, *Zainichi korian : issei no shizen danwa shiryō* 在日コリアン一世の自然談話文字化資料 (Coréens zainichi : corpus des dialogues de la première génération), Osaka gakuin university, 2002.

En anthropologie, nous pouvons citer les travaux suivants en anglais :

> Kim, Jackie J. et Sonia Ryang, *Hidden Treasures : Lives of First-generation Korean Women in Japan*, Rowman & Littlefield, 2005,

> Ryang Sonia, *Writing Selves in Diaspora : Ethnography of Autobiographics of Korean Women in Japan and the United States*, Lexington Books, 2008.

9 Oguma, Eiji 小熊英二 et Sang-jung Kan 姜尚中, *Zainichi issei no kioku* 在日一世の記憶 (Mémoire des Coréens zainichi de la première génération), Shūeisha, 2008, p. 4.

* Toutes les citations en japonais ont été traduites par mes soins.

10 Ces revues d'amateurs étaient certes d'audience limitée, mais présentaient des écrivains qui rencontrèrent plus tard le succès et étaient connues du monde littéraire japonais. Ce qui permit à Kim de nouer des liens avec ce monde.

11 Kim, Tal-su 金達寿, « Haha to futari no musuko 母と二人の息子 (Une mère et ses deux fils) », *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1954), p. 162-183, p. 162.

12 Kim, Tal-su 金達寿, « Haha to futari no musuko 母と二人の息子 (Une mère et ses deux fils) », *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1954), p. 162-183, p. 166-167.

13 Kim, Tal-su 金達寿, « Haha to futari no musuko 母と二人の息子 (Une mère et ses deux fils) », *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1954), p. 162-183, p. 171.

14 Bayliss, Jeffrey Paul, *On the Margins of Empire : Buraku and Korean Identity in Prewar and Wartime Japan*, Harvard University Asia Center, 2013, p. 232.

15 Nous pouvons par exemple citer le roman de Yi Hoe-sōng/Ri Kaisei 李恢成, *Kinuta o utsu onna* 砧をうつ女 (La femme qui bat le linge) publié en 1972 et celui de Kim Hagyōng/Kin Kakuei 金鶴泳, *Kogoeru kuchi* 凍える口 (Bouche figée) publié en 1966. L'image de la mère battue est récurrente dans ces romans. De surcroît, les femmes y sont décrites comme dépendantes financièrement et moralement de leur mari, ce qui réduit largement leur marge d'action.

16 Kim, Tal-su 金達寿, « Haha to futari no musuko 母と二人の息子 (Une mère et ses deux fils) », *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1954), p. 162-183, p. 175.

17 La première parution a lieu dans le numéro de mai 1954 de la revue *Gunzō*. Il est le premier auteur coréen du Japon à qui la revue accorde la publication d'un roman et le restera longtemps. Avant lui, seul un autre auteur coréen du Japon, Chang Hyōkchu 張赫宙, aîné de Kim Tal-su, a été publié avec un reportage sur la guerre de Corée.

18 Aono, Suekichi 青野秀吉, Tetsutarō Kawakami 河上徹太郎 et Shinichirō Nakamura 中村真一郎, « Sōsaku gappyō 創作合評 (Groupe de critiques) », *Gunzō* 群像, n° 6, 1954, p. 230-240, p. 238

19 Aono, Suekichi 青野秀吉, Tetsutarō Kawakami 河上徹太郎 et Shinichirō Nakamura 中村真一郎, « Sōsaku gappyō 創作合評 (Groupe de critiques) », *Gunzō* 群像, n° 6, 1954, p. 230-240, p. 238.

- 20 Kim, Tal-su 金達寿, « Nihon ni nokosu tōrokushō » 日本にのこす登録証 (Le titre de séjour que je laisse au Japon), *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1959), p. 259-274, p. 259.
- 21 Kim, Tal-su 金達寿, « Nihon ni nokosu tōrokushō » 日本にのこす登録証 (Le titre de séjour que je laisse au Japon), *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1959), p. 259-274, p. 263.
- 22 Kim, Tal-su 金達寿, « Nihon ni nokosu tōrokushō » 日本にのこす登録証 (Le titre de séjour que je laisse au Japon), *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1959), p. 259-274, p. 267-268.
- 23 Kim, Tal-su 金達寿, « Nihon ni nokosu tōrokushō » 日本にのこす登録証 (Le titre de séjour que je laisse au Japon), *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1959), p. 259-274, p. 272.
- 24 Kim, Tal-su 金達寿, « Nihon ni nokosu tōrokushō » 日本にのこす登録証 (Le titre de séjour que je laisse au Japon), *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1959), p. 259-274, p. 272-273.
- 25 Pak, Sara 朴沙羅, *Gaikokujin o tsukuridasu : sengo nihon ni okeru mikkō to nyūkoku kanri no un.yō* 外国人をつくりだす : 戦後日本における「密航」と入国管理制度の運用 (Fabrique des étrangers : le voyage clandestin et l'application de la loi sur le contrôle d'immigration dans le Japon d'après-guerre), Nakanishiya shuppan, 2017, p. 185-189.
- 26 Pak, Sara 朴沙羅, *Gaikokujin o tsukuridasu : sengo nihon ni okeru mikkō to nyūkoku kanri no un.yō* 外国人をつくりだす : 戦後日本における「密航」と入国管理制度の運用 (Fabrique des étrangers : le voyage clandestin et l'application de la loi sur le contrôle d'immigration dans le Japon d'après-guerre), Nakanishiya shuppan, 2017, p. 89.
- 27 D'autres chercheurs notent qu'il existait également des dénonciations à l'intérieur de la communauté coréenne. Ainsi, certains n'ont jamais parlé de leur arrivée clandestine, même à leurs conjoints ou enfants :
- > Ko, Sōn-hwi 高鮮徽, *Nijusseiki no tainichi saishūtō jin : sono seikatsu katei to ishiki* 20世紀の滞日済州島人 : その生活過程と意識 (Résidents originaires du Cheju au Japon du vingtième siècle : leur parcours de vie et conscience), Akashi shoten, 1998, p. 177.
- La femme arrêtée à cause de son vélo sans phare était également dans ce cas, son mari n'étant pas au courant de la situation illégale de son épouse.
- 28 Kim, Tal-su 金達寿, « Nihon ni nokosu tōrokushō » 日本にのこす登録証 (Le titre de séjour que je laisse au Japon), *Kim Tal-su shōsetsu zenshū* 金達寿小説全集 (Œuvres complètes de Kim Tal-su), Vol. 7, Chikuma shobō, 1980 (1959), p. 259-274, p. 273-274.

29 Anonyme, « Kokoro atatamaru shōsetsu 心暖まる小説 (Le roman qui donne chaud au cœur) », *Shūkan Asahi : bessatsu* 週刊朝日別冊, n° 1, 1960, p. 15.

30 Leclerc-Olive, Michèle, « Transmettre l'expérience : une priorité ? De la subjectivité du migrant à celle du chercheur », *Journal des anthropologues*. Hors-série, 2018, p. 31-57, p. 51-52.

31 Kim, Tal-su 金達寿, « Zasshi Minshu chōsen no koro 雑誌『民主朝鮮』のころ (L'époque de la revue « Minshu chōsen ») », *Kikan Sanzenri* 季刊三千里, n° 48, 1986, p. 99-104, p. 99.

32 Ryang, Sonia, « Inscribed (men's) bodies, silent (women's) words : Rethinking colonial displacement of Koreans in Japan », *Bulletin of Concerned Asian Scholars*, Vol. 30, n° 4, 1998, p. 3-15, p. 9-10.

33 Cette revue, fondée en 1946, proposait des essais portant sur les différents phénomènes sociaux ou culturels. Plusieurs auteurs *zainichi* y ont publié des textes, comme c'est le cas de Kim Tal-su avec une série de reportages sur ses voyages de découverte du patrimoine coréen au Japon.

34 Les enfants coréens étaient intégrés dans les écoles publiques même après la destitution de leur nationalité japonaise. L'ouverture des écoles coréennes après 1947 a également donné l'opportunité à une partie de la jeunesse de recevoir une éducation en coréen. Cependant, la politique d'intégration étant en vigueur, ces écoles rencontrèrent de grandes difficultés pour continuer à exister. L'ordre de fermeture donnée aux écoles coréennes par le SCAP en 1948 a suscité des mouvements de contestation parmi les communautés coréennes (voir la note 4). À l'échelle du pays, la majorité des enfants coréens allaient et vont toujours à l'école publique japonaise.

35 Voir le chapitre 6 de Yoshida Aki : « La littérature des Coréens du Japon : la construction d'une nouvelle identité littéraire, sa réalisation et sa remise en cause », Institut national des langues et civilisations orientales, thèse de doctorat, Institut national des langues et civilisations orientales, 2018.

Documentation



Bibliographie du chapitre 4 « Récits de vie des Coréens du Japon (Coréens *zainichi*). Difficultés de transmission. Quel rôle pour les

écrivains ? » de YOSHIDA Aki

Auteur(s)

Aki Yoshida

Aki YOSHIDA est maîtresse de langue à l'Inalco et chercheuse associée à l'IFRAE. Elle a soutenu sa thèse en 2018 intitulée « La littérature des Coréens du Japon : la construction d'une nouvelle identité littéraire, sa réalisation et sa remise en cause ». Elle travaille sur la question du témoignage dans la littérature. Ses objets d'études sont, entre autres, la littérature *zainichi* et les littératures des colonies japonaises. Sa récente recherche porte également sur l'implication des écrivains japonais et d'expression japonaise dans les Conférences des écrivains afro-asiatique durant les années 1960 et 1970 et sur les échanges littéraires résultant de ces rencontres internationales.

Références de citation et licence

Yoshida Aki (V1: 5 novembre 2024). "Récits de vie des Coréens du Japon (Coréens *zainichi*) : difficultés de transmission. Quel rôle pour les écrivains ?", *in* Cherrier Pauline, Kim Hui-yeon, Konuma Isabelle (dir.), *Migrants d'Asie, migrants en Asie*, collection « SHS », Terra HN éditions, Marseille, ISBN: 979-10-95908-20-3 ([https://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?Recits-de-vie-des-Coreens- \(...\)](https://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?Recits-de-vie-des-Coreens- (...))), RIS, BibTeX.

Dernière mise à jour : 5 novembre 2024



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

